

*Les crédits*

Alors j'aimerais que le ministre m'explique. Pourquoi a-t-il aboli ce programme? Pour se protéger? Serait-ce que le gouvernement ne peut plus faire face à certains obstacles et doit réagir? Ou selon la théorie avancée par Grace, le gouvernement aurait-il peur de se faire critiquer?

C'est une théorie qu'on entend de plus en plus souvent. Dans une de ses chroniques, Stevie Cameron parle de l'accès à l'information, des compressions dans ce domaine, et fait le lien entre la Loi sur la protection des renseignements personnels et l'accès à l'information. Elle écrit: «Le gouvernement conservateur fait tout en son pouvoir pour entraver l'accès à l'information.» C'est évident dans la façon dont le ministre du Commerce extérieur limite ou coupe l'accès aux renseignements concernant le libre-échange, et ainsi de suite.

Toute le monde en parle.

Je voudrais dire ceci au ministre. Je sais qu'il peut trouver de l'argent. Ce programme n'est pas mort et certains aspects peuvent se perpétuer. Il y a des choses à faire; les provinces ne peuvent prendre la relève, mais elles peuvent aider, et je suis prêt à leur donner un coup de pouce pour trouver des solutions.

Je voudrais que le ministre se penche sur la question, car il y a un autre aspect qu'il ne faudrait pas oublier. Ce sont les tribunaux. Les tribunaux appartiennent aux Canadiens et devraient être accessibles à tous, pas seulement aux riches. Ils sont subventionnés par nous. Nous payons les juges, le personnel et tout le reste. Ne pouvons-nous pas payer certaines personnes pour défendre des causes difficiles devant les tribunaux?

Le gouvernement l'a fait et cela lui a valu des éloges.

Pourquoi le gouvernement s'en prend-il ainsi aux Canadiens? Je ne sais pas. À mon avis, c'est l'une des mesures les plus cruelles qu'il a prises jusqu'à maintenant. Je n'y comprends rien. Cette mesure touche directement les démunis, les gens des minorités visibles. . .

**Une voix:** C'est ce que vous avez dit au moment des compressions concernant VIA Rail.

**M. Waddell:** Le député dit que j'ai tenu les mêmes propos au moment des compressions concernant VIA Rail. J'ai dit alors qu'on amputait les institutions canadiennes et que notre pays allait en souffrir si l'on continuait de réduire les services de VIA, des bureaux de poste, de Radio-Canada, etc.

Comme lui, je sais que nous avons des difficultés financières, mais il me semble que l'on procède à des compressions dans les mauvais secteurs. Ces gens ne peuvent trouver ailleurs l'aide financière nécessaire. Pour une fois, on avait donné une chance aux pauvres et aux marginalisés de notre société. Pourquoi les priver d'aide?

C'est ce qui explique ma colère contre le ministre, que je respecte énormément d'habitude, par ailleurs.

Je lui demande de trouver une façon de maintenir ce programme et de dire à la population que le gouvernement n'a pas renoncé à faire respecter les droits linguistiques d'un océan à l'autre. Vous savez, ce n'est pas facile à dire pour quelqu'un de l'Ouest.

Je demande au ministre de trouver une façon de dire aux francophones de la Colombie-Britannique: «Nous vous appuyons. Continuez.» Je lui demande de trouver une façon de continuer de verser une aide financière pour ces affaires, de manière que tous aient accès à nos tribunaux. Cette mesure a été la plus odieuse de toutes.

Je demande au ministre de trouver une façon de rétablir le programme, avec ou sans l'aide des provinces ou d'autres groupes, de manière à le maintenir, comme il l'a fait dans le passé, en attendant que nous trouvions une solution de rechange.

• (1640)

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier):** Monsieur le Président, je félicite le député de son discours.

Je l'ai écouté très attentivement, et je dois dire que, comme beaucoup d'entre nous, il comprend le caractère sérieux de ce débat. Je veux le remercier de tout mon coeur de son appui.

La journée d'aujourd'hui est réservée aux travaux relatifs aux crédits. Ceux d'entre nous qui connaissent bien le Règlement de la Chambre savent que le débat porte effectivement sur les crédits, c'est-à-dire l'argent mis à la disposition du gouvernement. Aux termes du Règlement, il y a 20 jours par année où c'est l'opposition qui décide du sujet qui sera débattu à la Chambre.

Aujourd'hui, au nom de l'opposition, j'ai présenté, appuyé par mon collègue de Cap-Breton—The Sydneys, une motion demandant au gouvernement de rétablir un programme qui relève du ministre, un programme qui, à mon avis, est essentiel.

Je veux demander au député qui vient de parler s'il a eu l'occasion d'examiner les pouvoirs de dépenser du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté. S'il le fait, il verra que les dépenses bureaucratiques ont considérablement augmenté, mais que les subventions et les contributions ont diminué d'environ 24 millions de dollars.

J'ai entendu le ministre dire à la Chambre qu'il essaie fort de créer de meilleures relations raciales, qu'il essaie de lutter contre le racisme et que cette question était sa plus grande priorité cette année, mais il ne nous a pas dit qu'il a remis indéfiniment la création de la Fondation canadienne des relations raciales et que son ministère a réduit de 24 millions de dollars les subventions et les contributions, qui sont passées de 78 722 millions l'an dernier à 50 731 millions cette année.